AGR240799
RECU AU GREFFE LE 30/12/2024

Montpellier, le 30 décembre 2024

Philippe SAUREL
Conseiller Municipal
Conseiller Métropolitain

Madame la Présidente de la Chambre Régionale des Comptes Occitanie
Chambre Régionale des Comptes Occitanie
500, Avenue des Etats du Languedoc
CS 70755
34064 Montpellier Cedex

Objet : Rapport d'observations définitives portant sur la gestion de Montpellier Méditerranée Métropole pour les exercices 2019 et suivants dans le cadre d'une enquête portant sur le recours par les collectivités locales au cabinet de conseil pour des prestations intellectuelles

Madame la Présidente,

Le rapport définitif qui traite du « Recours aux prestations intellectuelles confiées à des cabinets extérieurs », exercices 2019 et suivants, pour Montpellier Méditerranée Métropole soulève plusieurs remarques.

1/ le rapport concerne une année de mon mandat et pour l'essentiel le mandat de mon successeur,

2/ après 2020, les dépenses de prestations intellectuelles ont explosé,

3/ je reprendrai in extenso une partie de la conclusion du rapport de la Chambre Régionale des Comptes : « malgré la présence de 490 agents d'encadrement supérieur et l'existence de services dédiés à la conduite d'études, la Métropole invoque principalement l'absence de compétences internes mobilisables pour justifier l'externalisation de certaines prestations intellectuelles », page 11.

Parmi eux, de nombreux chargés de mission ont été affectés à la conduite des études.

L'argument de la Métropole pour justifier le recours aux cabinets de conseil interroge fortement sur l'aptitude et l'utilité des agents recrutés ...

En effet, dans mon courrier du 06 mars 2023, joint au rapport définitif relatif à la gestion des Ressources Humaines adressé à Madame Marie-Aimée GASPARI, Présidente de la Chambre Régionale des Comptes Occitanie, page 2, je souligne l'augmentation dès 2021, du poste « chargé de personnel » de 11,8 millions d'euros reconduit tous les ans depuis ...

La politique de recrutement est-elle bien adaptée aux besoins de la collectivité ?

Voilà Madame la Présidente, les éléments que je souhaitais préciser, veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes respectueuses salutations.

Philippe SAUREL
Maire de Montpellier
Président de la Métropole
2014-2020